



Tapez vite **887\*1\*7#** et **profitez des appels illimités ce week-end**

**0F/min** sur tous vos appels vers TOGO TELECOM toute la journée du **samedi** et **dimanche**.

Coût de souscription : 500F

**RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !**

Offre réservée aux clients illico

Infos : 112

# TR TOGOREVEIL



TR 134 du 24 janvier 2014



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

*Le pari d'une actualité qui réveille*



Autour de l'OTR, Une guerre artificielle et précoce

## QUAND UNE REFORME INNOVANTE PREND DES TOURNURES D'ACHARNEMENT CONTRE INGRID AWADE P3

**INTERVIEW de M. Prosper HOUENOU, Directeur Général par intérim du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI)**

« L'ambition, c'est de faire de la banque mobile au Togo, accorder des crédits sans épargne préalable aux plus démunis » P2



■ **Un An après les incendies des marchés de Kara et de Lomé RETOUR SUR LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT ET LES ATTENTES DES SINISTRES** P3

■ **Le carburant frelaté, « Boudè » et les réseaux qui l'acheminent KPSSI : LE POINT NÉVRALGIQUE D'UN RÉSEAU TENTACULAIRE** P6

■ **Mariages professeurs-élèves ENVIRON « 80% » DE COUPLES FORMES AU TOGO** P7

## Un An après les incendies des marchés de Kara et de Lomé RETOUR SUR LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT ET LES ATTENTES DES SINISTRÉS



Les incendies des marchés de Kara et de Lomé ont fait au total 3106 victimes, 2225 recensées à Lomé et 881 à Kara. Aux premières heures de ce drame, le Chef de l'Etat a reçu les commerçantes. Une cellule d'écoute et d'assistance, composée de médecins et de psychologues a été mise en place. Un guichet unique a été créé pour permettre aux victimes d'établir le préjudice matériel et financier. Des rencontres régulières ont eu lieu entre la ministre du Commerce et des représentantes des femmes.

### Le Gouvernement était au chevet des sinistrés

Le gouvernement enchaînera dans la résolution des problèmes en débloquant une aide d'urgence de 2 milliards de FCFA afin d'accompagner les femmes vers une reprise d'activités. Cette aide directe qui n'est pas une forme d'indemnisation proportionnelle aux préjudices subis encore moins une réparation, a été saluée par les bénéficiaires. D'autres mesures tendant à la facilitation de la reprise des activités commerciales ont été prises, elles sont relatives notamment à la viabilisation de nouveaux sites à Lomé et à Kara pour accueillir les activités des sinistrés en attendant la construction de nouveaux marchés. D'un coût total de 1 milliard 260 millions 367 mille francs CFA, cet apport de l'Etat a permis l'aménagement du site d'Agbadahonou dont les travaux ont été livrés le 09 août 2013 et inaugurés le 24 septembre. Le site a une capacité d'accueil de 272 boutiques containers, 48 hangars, soit 3024 places et 3 magasins d'environ 30mx10m. Il comprend 2 espaces à savoir celui de la quinzaïne commerciale en face de l'ex Goyi Score qui s'étend sur une superficie d'environ 2.670 m<sup>2</sup> et celui d'Agbadahonou, beaucoup plus grand avec une superficie de 6.185 m<sup>2</sup>. L'aménagement à Lomé a également concerné la Place BONKE qui s'étend sur une superficie de 41 513 m<sup>2</sup>.

A Kara, l'aménagement du site de Lama a pris beaucoup plus de temps, les travaux sont achevés et seront réceptionnés en principe ce vendredi 24 janvier. Le site de Lama a une capacité d'accueil de 272 containers, 58 hangars, soit 672 places et 4 magasins d'environ 10mx7m.

Sur le plan judiciaire, les enquêtes ont eu lieu avec notamment la contribution d'experts internationaux sollicités par le gouvernement et la justice. L'instruction aurait suffisamment avancé depuis l'interpellation et la détention de plusieurs présumés auteurs.

### Les attentes des victimes

A l'heure où, des associations de sinistrés des marchés du Togo et des commerçants du Togo appellent à une réparation intégrale des préjudices subis conformément aux pertes déclarées, il s'avère nécessaire que la justice mette le pied sur l'accélérateur, pour que les auteurs, s'il en existe, soient connus et qu'enfin ils répondent de leurs actes. Les lourdes pertes subies ne sauraient être négligées et sacrifiées à l'autel d'une politisation à outrance de cette affaire. L'autre attente, d'ailleurs portée dans les revendications récemment exprimées par les commerçants sinistrés, c'est la mise à disposition pour jouissance effective des fonds mobilisés lors du Téléthon organisé par l'association citoyenne ACTE. Aux termes de cette opération qui n'est pas une initiative gouvernementale, il avait été annoncé la mobilisation de 53 millions de FFCA ; Mais en réalité, seuls 3 millions ont été récoltés directement. Le groupement des assureurs a promis 20 millions qui ne sont pas à ce jour débloqués. La communauté nigérienne a fait don de 15 millions qui ont été déposés au Trésor Public et sont à la disposition des femmes. Des dispositions doivent être prises pour rendre totalement disponible ces fonds, ceci pour atténuer les difficultés des commerçantes en attendant que leurs auteurs qui seront identifiés soient contraints à la réparation au nom du principe de la responsabilité civile.

Patrick NIMA

## Autour de l'OTR, Une guerre artificielle et précoce QUAND UNE REFORME INNOVANTE PREND DES TOURNURES D'ACHARNEMENT CONTRE INGRID AWADÉ



Le 15 janvier dernier, un important jalon vers l'installation définitive de l'Office Togolais des Recettes (OTR) a été posé avec la nomination d'un canadien d'origine rwandaise, Henry Byakaperi Kanyesiime, au poste de Commissaire Général.

Cette nomination a laissé libre court aux supputations, analyses et commentaires qui jettent un flou insurmontable autour de cette réforme dont la grande ambition est d'apporter plus de transparence et de mobiliser plus de recettes au profit de l'Etat.

Les premières confusions et dérives ont consisté à présenter l'OTR comme un moyen détourné pour liquider celle qu'on considère comme la toute puissante Directrice Générale de Impôts, Madame Ingrid Awadé. Une certaine presse particulièrement mal inspirée a cru devoir se saisir de tous les derniers actes pris dans la matérialisation de cette réforme pour s'adonner à cœur joie à un lynchage médiatique aux fins inavouées.

### L'ombre d'une grande guerre trop vite annoncée

L'annulation d'une cérémonie de présentation de vœux de personnel de la DGI à sa Directrice Générale le 7 janvier dernier, a nourri des commentaires les plus inimaginables. Alors qu'une petite lucidité et un réflexe de journaliste auraient pu permettre de comprendre les raisons de ce qui se révèle finalement un simple report de date.

L'autre fait insignifiant qu'est la note ministérielle de déménagement intimé au personnel du cadastre afin qu'il

libère les locaux de sa nouvelle direction, a été décrit comme le tournant décisif d'une guerre fratricide entre deux proches collaborateurs du Chef de l'Etat. Sur cette affaire de locaux qui rencontre toujours les réticences du personnel visé, une certaine presse annonce que « l'un aurait finalement terrassé l'autre. »

L'OTR prend ainsi des tournures inquiétantes de grande guerre sans merci, une bataille fatale à l'issue incertaine mais qui semble-t-il laissera l'un des protagonistes sur le carreau.

On annonce déjà la fin de madame Ingrid Awadé, comme si l'OTR ne se limite qu'à la réforme des Impôts. La douane du DG Kodjo Adédzé est totalement oubliée, comme si cette réforme ne la concernait aucunement. La fixation, par une certaine opinion, de cette réforme sur la Directrice Générale des Impôts a totalement biaisé le débat et éloigné les populations togolaises des nobles ambitions que portent ce projet innovant qualifié d'ailleurs de « révolutionnaire » par le ministre de l'Economie et des Finances, chargé de sa mise en œuvre.

### De quoi ne pas réjouir les initiateurs de l'OTR

L'affaire OTR se décrit désormais comme un règlement de compte qui ne devrait pas réjouir ses initiateurs. En particulier le ministre Ayassor dont les ambitions ne devraient pas être la chute d'un autre collaborateur mais plutôt le souci d'une plus grande mobilisation des recettes publiques. D'autres se sont permis des rapprochements hasardeux et pas du tout sincères avec les affaires d'atteinte à la sûreté de l'Etat et

d'escroquerie internationale qui ont conduit hors du circuit des figures comme Kpatcha Gnassingbé et Pascal Bodjona. Voilà au tant de dérives qui passent de l'économie à la politique, dans une confusion nauséabonde.

A quoi veut-on réduire, au demeurant, le Président de la République, quand on présente l'OTR comme un détour et une somme de gymnastiques qu'il aurait emprunté pour se débarrasser d'une collaboratrice, toujours présentée comme sa compagne ? C'est donc méconnaître l'homme qui n'est pas passé par quatre chemins pour se séparer récemment d'un Chef d'Etat Major Général des FAT qui n'avait plus sa confiance. C'est surtout ignorer les nouvelles orientations politiques, diplomatiques et socio-économiques entreprises sous sa houlette. Loin d'être un quelconque règlement de compte tel qu'on le présente depuis quelques jours, l'OTR en gestation n'est guidée que par un souci d'efficacité et de transparence renforcée. Quoi que les deux régies financières n'aient pas démerité dans leur mission de mobilisation de recettes publiques, prouesses sur lesquelles, il serait intéressant de revenir un jour pour mieux situer le togolais sur les attentes par rapport à l'OTR. Et c'est ce débat que la presse aurait mieux fait de servir aux populations, au lieu de verser dans l'imaginaire pour mieux puiser les éléments de travestissement d'une initiative qui n'est pas à son premier test sur le continent africain.

Germain POULI

## INTERVIEW de M. Prosper HOUENOU, Directeur Général par intérim du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI)

« L'ambition, c'est de faire de la banque mobile au Togo, accorder des crédits sans épargne préalable aux plus démunis »

A la veille du lancement de cet ambition projet, prévu ce week-end à Kara, la rédaction de TOGOREVEIL a sollicité et obtenu, avec le concours de collaborations externes, une interview de M. Prosper HOUENOU, Directeur Général par intérim du Fonds National de la Finance Inclusive, FNFI. Créé par décret pris en conseil des ministres en décembre dernier, ce fonds est un mécanisme mis en place par le gouvernement pour renforcer les capacités financières et opérationnelles des prestataires de services financiers dont les institutions de micro-finance et de les rendre plus aptes à faire face à la demande des citoyens qui n'ont pas accès au système de microfinance classique. Le FNFI ambitionne de toucher en 5 ans, environ deux millions de bénéficiaires en termes de créations d'emplois, des activités génératrices de revenus, des micros, très petites, petites et moyennes entreprises.

Pour mieux cerner les contours du FNFI, nous avons approché Prosper Houenou, son Directeur Général par intérim.

**TOGOREVEIL : C'est quoi exactement Fonds National de la Finance Inclusive ?**

**M. Prosper Houenou :** Le Fonds National de la Finance Inclusive est un instrument financier mis en place par le gouvernement togolais pour régler les questions de l'exclusion financière. Seulement 20% de nos populations sont touchées par les institutions de microfinance. Il existe une large frange de la population qui est solvable mais qui n'a pas accès à des services financiers de base. Voilà pourquoi le fonds national de la finance inclusive a été mis en place pour régler ces questions d'exclusion financière.

**TR : Est-ce que cela veut dire que le gouvernement veut ouvrir la microfinance, le microcrédit à tous les togolais ?**

**M. PH :** Cela veut dire que tous les Togolais qui sont de bonne foi, qui exercent une activité et qui sont parfois accompagnés par des projets de développement à la base et qui souhaitent avoir accès à des services financiers de base pour améliorer leurs conditions de vie, peuvent avoir du microcrédit. Il y a aussi l'épargne, les services de transfert, les services de micro assurance. Mais

il s'agit de faire en sorte que le microcrédit, en particulier, puisse toucher nos agriculteurs, les artisans, les jeunes qui ont leurs premiers projets et qui sont sortis des écoles et tous les autres agents de la société qui veulent véritablement avoir accès à des services financiers de base. C'est en définitive la finance accessible à tous.

**TR : Quand le gouvernement ambitionne aujourd'hui de permettre à tous les Togolais d'avoir accès aux services financiers, est-ce que ce n'est pas une boîte à pandore qu'il est entrain d'ouvrir ?**

**M. PH :** D'abord, le gouvernement a conduit une réflexion globale qui tient compte des erreurs du passé. Ce qui est prévu, c'est de faire en sorte que les principes et mécanismes mis en place puissent baliser la voie pour éviter d'éventuelles erreurs dans le futur. Ce n'est pas du tout une boîte à pandore, dans la mesure où le principe premier, c'est bien le principe du « faire-faire ». Le fonds sert des instruments financiers qui existent déjà sur le terrain, que ce soit les banques, les institutions de microfinance pour que par leur canal le microcrédit et les autres services

financiers de base puissent parvenir à tout le monde.

**TR : Comprenez-vous pourquoi les prestataires de services financiers ont été réticentes jusqu'à ce jour à accorder du crédit aux populations qui sont jugées vulnérables et marginalisées ?**

**M. PH :** Il y a trois contraintes que les institutions relèvent. La première contrainte est celle liée aux ressources. Les institutions financières disent souvent qu'elles n'ont pas les ressources adaptées pour aller en milieu pauvre, car pour faire du crédit en milieu pauvre, il faut beaucoup de ressources parce qu'il faut agir à une grande échelle. Donc, cette première contrainte est réglée par le fonds.

La deuxième contrainte que règle le fonds est celle de la sécurité des opérations en milieu rural et dans les milieux reculés. Il va être mis en place un fonds de garantie conçu sur un mécanisme professionnel. Lorsque le fonds de garantie n'est pas bien conçu, l'emprunteur se dit qu'il y a un fonds de garantie et donc il ne rembourse pas son crédit.

Le prêteur se dit également il y a un fonds de garantie et donc ne fait pas toutes les diligences depuis l'étude



du dossier jusqu'au suivi du crédit pour que celui-ci soit remboursé. C'est tout cela que l'on veut éviter en mettant en place des fonds de garantie professionnels qu'on devra compléter avec un fonds de facilitation qui permettra aux banques de refinancer abondamment le secteur de la microfinance. Les banques ne pouvant pas être directement présentes dans les milieux reculés.

**TR : Est-ce que ces mécanismes permettent de rassurer aujourd'hui les prestataires de services financiers ?**

**M. PH :** Cela doit les rassurer d'autant plus que le troisième élément qu'il faut considérer, ce sont les appuis institutionnels à ces institutions de microfinance et autres prestataires de services financiers de manière à ce qu'elles crédibilisent leur propre existence. Déjà, leurs plans d'affaires, les systèmes de gestion qui sont utilisés, le système d'octroi de crédit seront accompagnés par le fonds pour rendre ces institutions crédibles.

Ensuite, les institutions sont poussées à faire de la finance qui n'exclut pas. L'ambition, c'est de faire de la banque mobile au Togo, accorder des crédits sans épargne préalable.

**TR : En tant qu'expert ayant travaillé à la mise en route du FNFI, comment entrevoyez-vous l'impact de ce fonds sur les populations à la base ?**

**M. PH :** Les autorités ont permis que cet instrument se mette en place dans les manières les plus diligentes. Si ce fonds se met correctement en place, on verra l'impact tout de suite. Au bout d'un an, on sentira que ce fonds est capable de doper le secteur de manière à faire ce que les institutions financières n'ont pu faire en cinq ans. Il existe certainement une forte propension du fonds à créer de l'effet et un impact important sur la capacité de nos populations à avoir accès à des services financiers de base et à pouvoir améliorer leurs conditions de vie.

Propos recueillis par E.K. / transcrits par Kevin Dassa

## Fonds National de la Finance Inclusive LE SCHEMA DIRECTEUR ASSORTI DE PLAN D'ACTIONS SUR 5 ANS VALIDE



Dans le souci de voler au secours des couches de la population les plus vulnérables, le gouvernement a créé en décembre dernier le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). En prélude au lancement officiel de ce fond, prévu pour le 25 janvier à Kara, un atelier de validation s'est tenu le mardi, 21 janvier dernier à Lomé. Ouvert par Mme Victoire TOMEGA-H-DOGBE, ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, cet atelier s'est refermé avec la validation d'un schéma directeur dudit fonds assorti de plan d'actions 2014-2018.

Issus de plusieurs secteurs d'activités ;

l'administration publique, banques, institutions de microfinance, ONGs, bailleurs et organisations internationales sans oublier les potentiels bénéficiaires du FNFI, les participants à ce atelier ont fait des observations et des propositions pour améliorer le schéma directeur du FNFI et son plan d'action sur 5 ans. Pour la ministre TOMEGA-H-DOGBE, il était nécessaire pour les participants de dégager un consensus sur la vision et la mission, définir les objectifs et les axes stratégiques, et enfin discuter des conditions de réussite de ce nouvel instrument.

Le FNFI a pour mission de rendre

accessibles les services financiers aux populations généralement exclues des services financiers classiques surtout les plus vulnérables ou pauvres, par l'entremise des prestataires de services financiers que sont les banques et les institutions de microfinance. A entendre la ministre, le FNFI est la réponse à un souhait fondamental exprimé par la population à la base. Selon les prévisions provisoires, le Fonds compte toucher deux millions de bénéficiaires en termes de créations d'emplois, des activités génératrices de revenus, des micros, très petites, et petites et moyennes entreprises d'ici 5 ans.

Londou KAWANA

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site :  
[www.togoreveil.info](http://www.togoreveil.info)

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Germain POULI

**COMITÉ DE RÉDACTION**

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

**SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ**

Aïssata TOURE

**SECRETARIAT**

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

**INFOGRAPHIE**

AHIALE Raphaël

**CARICATURE**

DODZI

**DISTRIBUTION ET ABONNEMENT**

Tel: 22 36 18 56

**ADRESSE**

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

**TIRAGE**

4000 Exemplaires

La Colombe

www.togoreveil.info

## Le ministère des Affaires étrangères a son magazine « DIPLOMAG », UNE VITRINE DE LA DIPLOMATIE TOGOLAISE



étudiants. Selon le ministre des affaires étrangères et de la coopération, cette revue a pour ambition de présenter le Togo et porter plus haut, la politique extérieure du président de la république. « Elle a été initiée et inspirée par le président de la République, afin que notre département ministériel puisse contribuer aux débats internationaux importants », a souligné Robert DUSSEY.

« DiploMag est l'un des outils de communication que nous avons choisi pour faire connaître la vision de la politique extérieure du président de la République. Il est aussi une source de connaissances, de recherches, d'informations et de documentations », a-t-il ajouté.

Au sommaire de ce premier numéro, un bilan de l'action du Togo au Conseil de sécurité des Nations Unies, une enquête sur la coopération entre Lomé et Paris et les conclusions du sommet Afrique-Monde arabe qui s'est déroulé en décembre 2013 au Koweït, soit une quarantaine de page.

Pour le chef de la Délégation de l'UE au Togo, le fait que la politique étrangère du Togo soit mieux reproduite par différents outils de communication est une initiative à saluer.

Patrick NIMA

La diplomatie togolaise se fait de plus en plus active. Elle vient de lancer son magazine « DiploMag » présenté le mardi dernier en présence des ambassadeurs accrédités et des journalistes.

Revue trimestrielle, « DiploMag » est éditée par le ministère des Affaires étrangères en 2.500 exemplaires et est également disponible en version électronique. C'est un outil d'information à la disposition des diplomates togolais et étrangers, des experts, des universitaires et des

## Cérémonie de présentation de vœux à la primature

### « UNE BONNE SANTE » POUR LE PREMIER MINISTRE AHOOMEY-ZUNU

Une semaine après le retour du Premier Ministre Arthème Séléagodji AHOOMEY-ZUNU à la Primature, le personnel de son département et celui du ministère de la santé dont il a la charge ont tenu à s'acquitter de l'habitude devenue une tradition, celle de la présentation des vœux. Ils ont ainsi présenté leurs vœux de nouvel an au premier ministre le mercredi dernier.

M. Smféitchéou PFE, Directeur de cabinet du Premier Ministre et Porteparole des agents des deux départements durant la cérémonie a, dans son intervention, souhaité une très bonne santé au premier ministre. Un vœu qui revêt tout son sens quand on sait que le Premier ministre, que certains s'amuse à appeler « le miraculé », sort d'une période de convalescence à la suite d'une maladie qui l'a éloigné du pays pendant près de deux mois.

« Nous sommes heureux et rassurés de vous retrouver parmi nous aujourd'hui, et continuons à prier pour que tout au long de l'année 2014, Dieu vous donne la force, le courage et l'énergie de poursuivre avec la même diligence, la haute mission qui vous a été confiée. », a déclaré M. PFE. Ce dernier a aussi exprimé sa gratitude au Président de la République pour le soutien qu'il a apporté à leur responsable quand il traversait des moments de douleurs et les



dispositions qu'il a prises pour que la primature poursuive ses activités.

C'est une équipe dynamique, requinquée et soudée derrière leur leader que AHOOMEY-ZUNU retrouve pour exécuter sa mission en 2014. « Nous tenons à vous réitérer, en ce début d'année nouvelle, notre commune détermination à nous investir pleinement à vos côtés par le travail, dans la discipline, la cohésion et l'esprit de solidarité et la compréhension mutuelle afin que vous puissiez réussir pleinement la haute mission que le Président de la République vous a confiée. » a rassuré M. PFE.

Le Premier ministre AHOOMEY-ZUNU a, à son tour, saisi cette occasion pour exprimer sa gratitude pour le soutien que son personnel lui a apporté dans la période difficile qu'il a traversée.

La Rédaction

## Femme Leader de l'Année UNE CEREMONIE SPECIALE POUR MARQUER LA 5ème EDITION



Débutée depuis 2009, l'évènement Femme Leader qui consacre les femmes d'exception, est à sa 5ème édition. Pour l'occasion, le comité d'organisation innove. Cette 5ème édition est spéciale. En effet, il n'est plus question, pour cette année, d'élire une femme parmi tant d'autres, mais de marquer une pause pour célébrer toutes les Femmes Leaders, élues comme nominées au cours des dernières éditions.

Ce sera à l'occasion de la journée internationale de la femme célébrée chaque 08 mars. Selon le comité

d'organisation de Femme Leader, l'évènement sera marqué par une soirée de gala au Grand Flex avec remise de trophées honorifiques à des Leaders Africaines et de reconnaissance aux Organisations non gouvernementales et des institutions qui œuvrent pour l'épanouissement de la jeune fille et le leadership féminin au Togo. Pour cette 5ème édition, l'ambition du comité Femme Leader est de porter son initiative à l'échelle des pays de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine). Femme Leader est une

initiative de LACOM.TG, une jeune organisation non gouvernementale qui a choisi d'œuvrer pour le développement de la jeune fille, la promotion de la femme et du leadership féminin par la production audio visuelle. En cinq années, elle a organisée quatre éditions de l'élection Femme Leader qui ont nommé 24 Femmes Leaders et consacré Madame Pasteur ABITOR Makafui en 2009, Maître Françoise KADJAKA en 2010, Madame Nassara OUFRO BANG'NA en 2011 et Madame Blandine BAGNAH-SAMBIANI en 2013.

Chaque année, la Femme Leader élue est un modèle de femme, un modèle de réussite, un modèle de valeurs et un exemple pour la société et pour la jeune fille, à tous égards une référence. En tant que tel, elle met à contribution son image pour la cause de la femme togolaise. Elle fait des dons à l'endroit de la jeune fille, des orphelins et de collectivités de femmes.

Paul KATASSOLI

## Conseil National de la Jeunesse GARTIEB KOLANI SUCCEDE A THIERRY LAKOUGNON

Après le renouvellement des bureaux préfectoraux et régionaux, le Conseil National de la Jeunesse, a renouvelé son Bureau National lundi dernier. A l'issue du congrès électif qui s'est tenu à Notsè, c'est M. Gartieb KOLANI qui occupe la présidence de cette structure qui s'occupe de la jeunesse. Sociologue de formation et âgé de 30 ans, il succède à Thierry LAKOUGNON.

Selon le président sortant, le bilan des actions menées par le CNJ sous sa présidence est positif. Son bureau a rencontré des difficultés mais il a réussi à donner une image au CNJ. Le nouveau bureau exécutif est mis sur pied pour un mandat de trois ans non renouvelables. Ce bureau va alors poursuivre l'œuvre du bureau sortant. A entendre le nouveau président, il ambitionne au cours de son mandat redynamiser le CNJ en mettant sur pied des plans d'action préfectoraux, en renforçant les textes juridiques et en veillant à leur application. Il promet « un CNJ plus fort, plus participatif, plus inclusif ; un CNJ qui est connu de toute l'opinion publique et qui force l'admiration des partenaires,



du gouvernement et de toutes les forces vives de la Nation ». M. Gartieb KOLANI a été le 2ème Vice-président du CNJ chargé des relations extérieures dans le bureau sortant.

Créé depuis 2008, le CNJ est un creuset où se fondent plusieurs associations des jeunes. Cette structure amène les jeunes à prendre activement part au développement de leur pays. Le CNJ sert alors d'interface entre les jeunes et les acteurs de prise de décisions à savoir le gouvernement et les partenaires en développement. Installé sur le plan national, le CNJ compte aujourd'hui plus de 300 associations de jeunes.

Londou KAWANA

## TOGO TELECOM, UNE ENTREPRISE QUI MONTE



Depuis la connexion directe au câble sous-marin, les attentes sont nombreuses. Le chantier est vaste mais TOGO TELECOM compte sur un personnel mobilisé pour l'atteinte des objectifs.

### REPARTIR SUR UNE NOUVELLE BASE

2013 a été marqué, à TOGO TELECOM, par la mise en fonction d'un nouvel organigramme et de nouvelles nominations. Par cette nouvelle organisation, la Direction Générale compte redynamiser le personnel pour faire face aux prochaines échéances. Dans les différentes directions, anciennes et nouvelles, tout se met en place pour un meilleur rendement en 2014.

### SE SOUHAITER LES BON VOEUX



Un seul mot d'ordre motive les agents: "Ensemble on devient meilleur!". Ce slogan était encore fortement présent dans les voeux formulés par les différents responsables d'agence de l'intérieur du pays. Lors de la cérémonie de présentation de voeux, le Directeur Général a rappelé les efforts que chacun doit faire, à son nouveau poste, pour un rendement meilleur. Cet effort doit être continu et quotidien afin que TOGO TELECOM continue d'exister.

### FAIRE UN PAS DE PLUS A CHAQUE FOIS



La bonne manière de progresser, c'est de se fixer des objectifs concordant vers un objectif principal. Ceci, la Direction Générale a su l'insuffler à tout le personnel. Depuis 2007 que TOGO TELECOM s'est assignée comme mission de favoriser l'accès au haut débit à tous, cette manière de procéder a permis des avancées notoires sur plusieurs plans, à savoir, l'extension du réseau CDMA (illico, Helim Nomade), la pose de la fibre optique terrestre, un meilleur service du SAV, l'extension du réseau l'ADSL, l'aboutissement de plusieurs projets d'innovation et de rénovation et surtout la connexion directe au câble sous-marin. La baisse systématique des prix des outils et des tarifs de communication a largement contribué à une vulgarisation rapide des TIC au Togo. C'est en restant fidèle à cette philosophie que TOGO TELECOM apparaît régulièrement dans les 500 meilleures entreprises du continent.

### 2014: UN OBJECTIF COMMUN, UNE SEULE EQUIPE

"FACE A LA ROCHE, LE RUISSEAU L'EMPORTE TOUJOURS, NON PAS PAR LA FORCE MAIS PAR LA PERSEVERANCE". En citant cette assertion de Jackson BROWN dans son message de voeux au personnel, le Directeur Général de TOGO TELECOM a dévoilé la philosophie qui, selon lui, doit guider le personnel face aux défis présents et futurs. Le tout premier défi est d'exister en tant qu'entreprise capable de participer au développement du Togo. Tel doit être l'objectif de tous afin que, travailler comme un seul homme, devienne aisée.

# Le carburant frelaté, « Boudè » et les réseaux qui l'acheminent KPESSI OU LA CHUTE DU LAC TOGO : LE POINT NÉVRALGIQUE D'UN RÉSEAU TENTACULAIRE QUI PART DU NIGERIA PASSANT PAR LE BENIN

## « Entonnoir », une opération difficile Et si on formalisait le secteur ?

Tel un phœnix, les réseaux d'acheminement de l'inflammable qui semblaient avoir disparus, depuis la fin de l'année 2012, suite à une vaste opération des forces de sécurité, « Entonnoir », ont refait surface. Malgré la réactivation de l'opération « Entonnoir » qui enregistre des succès, mais aussi quelques embûches, du fait du zèle de certains agents et du manque de collaboration de la population, force est de constater que le carburant frelaté, « Boudè » a de longs jours devant lui, du fait de la récente augmentation des prix à la pompe.

Aujourd'hui, tous les coins de rue en sont infestés : le carburant de rue est redevenu, en moins de deux, la denrée commune à tous les togolais. Refusant de fréquenter les stations d'essence, ils se ruent sur ce carburant dont ils ont conscience de la mauvaise qualité, mais préfèrent courir le risque, jugeant les stations d'essence trop onéreuses. Aucun togolais n'y échappe. On voit parfois des voitures 4/4 y faire le plein et les funérailles dans les Lacs sont redevenues une occasion à ne pas manquer si on est friand de ce carburant. Quelle est au fait l'histoire de ce carburant de rue ?

### Kpessi ou la chute du Lac Togo : le point névralgique d'un réseau tentaculaire qui part du Nigeria passant par le Bénin

Dans un passé récent – il y a six (6) ans, le Togo ne connaissait pas une telle situation. Les points de vente de carburant en dehors des stations d'essence se comptaient au bout des doigts et étaient fréquentés par très peu de togolais. Ceux qui y allaient le faisaient pour une seule raison : on pouvait y acheter à crédit – de nos jours, on est parfois obligé de réserver des jours à l'avance. Les tous premiers trafiquants de carburants connus étaient ceux de Pamatou qui s'en prenaient soit aux navires en perçant leur coque, soit aux canalisations de la raffinerie qui prennent leur source à la Société Togolaise d'Entreposage. Une action de la police avait permis de mettre un terme à ces actes de piraterie.

Mais aujourd'hui, le réseau de trafic s'est réellement implanté et a étendu ses tentacules tout le long de secteur lagunaire qui s'étend jusqu'au Bénin. En effet, ce carburant qui provient du Delta du Niger, zone d'intenses conflits au Nigeria entre l'armée régulière et les rebelles souffrent souvent de pénurie, lorsque les rebelles perdent le contrôle des raffineries qu'ils avaient arraché à l'armée régulière du Nigeria. Après son transit par le Bénin, ce carburant entre au Togo le plus souvent par



voie fluviale et par certains points de passage tout au long de la frontière Togo-Bénin. Cependant, la mafia du fuel préfère la lagune pour la facilité du transport, l'hostilité de la population riveraine pour les hommes en uniforme qui y subissent des attaques régulières et surtout pour les avantages qu'offre le village de Kpessi, l'une des chutes du Lac Togo qui leur sert de plaque tournante. A ce niveau, ils rechargent des centaines de bidons de vingt-cinq (25) litres dans des voitures qui se chargent d'assurer la distribution dans la ville de Lomé et ses environs. Les voitures utilisées à cet effet sont souvent des voitures qui, sans être qualifiées de grand luxe, témoignent quand même d'une certaine aisance. Ce sont des Golfs, des 4/4, des Primera... Les contrebandiers assurent la survie de leur business par l'organisation des transports de nuit et à une vitesse vertigineuse. Quant il leur arrive de passer de jour, la population est dans la stupeur et la crainte pour la vie de ceux qui auraient le malheur de croiser la route de ces convois de la mort. Des cas d'accident sont souvent recensés lors du passage de ces convois qui roulent à tombeau ouvert.

En remontant vers le Nord, le village d'Assrama à Tohou et de Kéméri dans la Binah sont également cités comme des points d'entrée massive du carburant de rue. En effet, des centaines de bidons y transitent et ces villages constituent la base d'un réseau de distribution qui dessert l'intérieur du pays.

Un autre réseau de distribution, à partir du Ghana, existe mais n'enregistre pas l'engouement des

populations. Selon les distributeurs approchés, ce carburant en provenance du Ghana, « Bleuvia » comme ils l'appellent, n'est pas un carburant sans plomb. Il est donc mauvais pour les moteurs mais est quelquefois acheté pour son coût très réduit par rapport à celui en provenance du Nigeria.

### « Entonnoir », une opération difficile

Si les services de police et de gendarmerie n'arrivent pas à infiltrer la zone lagunaire et ont encore de la peine à maîtriser les frontières terrestres, ils se livrent à une chasse sans merci dans les zones de Kpogan, Baguida et à Lomé. Deux ministres de la sécurité : TITIKPINA Atcha Mohamed et DAMEHANE Yark se sont engagés dans cette lutte contre l'illécite ; « Entonnoir 1 » dans le passé et « Entonnoir 2 » aujourd'hui. Cette opération, intensifiée avec l'incendie des marchés de Kara et de Lomé en janvier 2013, a porté ses fruits au point de faire disparaître, presque totalement, les points de vente. Mais comme le dit l'adage, « Chassez le naturel, il revient au galop ». Après chaque augmentation du prix à la pompe, les points de vente poussent à nouveau comme des champignons.

La première difficulté de cette lutte vient de l'absence de collaboration des populations qui ne comprennent pas que l'autorité puisse les réprimer alors qu'elles ne cherchent qu'à se nourrir. Comme le disait le Colonel Yark dans une interview accordée à nos confrères de la radio Kanal Fm, la loi consiste à combattre ce qui est illégale, surtout que ce carburant

constitue également une menace pour la sécurité des populations. L'autre frasque de cette lutte, ce sont les bavures des agents qui font preuve, quelques fois d'un excès de zèle. On se rappelle de l'incendie d'un véhicule banalisé de la gendarmerie qui poursuivait un convoi à Baguida, des tirs à l'arme qui ont blessé un civil à Agodéké, non loin de l'Ecole de Gendarmerie...

### Le « Boudè », la bouée de sauvetage des zones rurales et dans le « Nouveau Lomé »

Ce carburant, quoique à risque pour la sécurité des populations et pour les motos, porte secours, surtout aux populations des zones rurales où les stations d'essences sont rares. Dans ces zones, l'implantation des stations, si elle est faite, est très éparse et rend l'approvisionnement difficile.

Avec l'extension de Lomé qui, à petit coup, avale la préfecture du Golfe, l'absence des stations d'essence est palliée par ce carburant que certains jugent détestable. On peut, à titre d'exemple, citer les zones comme Agoè Champ de Tir, Nanengbé, Zossimé et autres qui sont devenues de véritables agglomérations.

### Et si on formalisait le secteur ?

Aujourd'hui, beaucoup dénoncent le fait que, exerçant dans l'informel, les dealers du « Boudè » exercent dans l'illégalité, échappent aux taxes et impôts et livrent une concurrence déloyale aux sociétés légalement installées pour l'importation du carburant au Togo. La solution à tout cet imbroglio passerait sans doute par la formalisation et la réglementation de ce secteur. Ce sera, pour notre jeune économie en construction, une nouvelle porte de mobilisation des fonds. Qui sera ce courageux qui osera prendre cette initiative au risque de se mettre à dos les importateurs de fuel ?

La Rédaction

**FAÏCHA Pressing**  
Lavage à Sec Express

Derrière SOMAYAF (ex AGIP Agoè)  
2è virage à droite, face au domicile du Ministre DOGO

**Nos atouts :**

- ❖ Qualité des services
- ❖ Excellent rapport qualité/prix
- ❖ Collecte et livraison à domicile

Tél. : 22 46 03 20 / 90 02 12 71

**FAÏCHA Pressing, la sensation de la propreté**

## Effervescence des danses « Soo » DES PLATEAUX A LA KARA, LE PEUPLE KABYE HONORE SES DEFUNTS



Une ambiance particulière s'est installée depuis la deuxième moitié du mois de décembre dans les régions Plateaux et Kara. C'est en effet la période des danses funéraires « Soo » exécutées par le peuple Kabyè pour honorer la mémoire de ses défunts. Après les « évala » et « akpéma », ces funérailles constituent également une période de retrouvailles et de fortes attractions touristiques.

Habituellement organisées dans la région de la Kara, les danses s'observent aussi, depuis quelques temps dans la région des Plateaux. Les familles Kabyè installées dans cette région font ces funérailles dans la région plateau avant de remonter à Kara pour l'apothéose. Faire ces funérailles premièrement en terre étrangère à tout son sens. En effet, les Kabyè, un peuple au départ réduit à l'agriculture et à la recherche de bonnes terres cultivables, ont migrés vers les villages de la région des plateaux. Ils s'y sont installés pendant de longues périodes. Aujourd'hui bon nombre de jeunes Kabyè de la région des plateaux ne connaissent leur

terre d'origine – Kara – qu'à l'âge de leurs initiations. La majorité des défunts ayant alors passé le plus clair de leur temps dans la région des plateaux, il est alors important que les funérailles se déroulent aussi là. Il faut rappeler que la région des plateaux est la région la plus riche du pays. Selon certaines indiscretions, les funérailles dans cette région permettent aussi aux familles de mobiliser les moyens pour la grande célébration dans la région Kara.

Les funérailles, ponctuées de danses « Soo » sont organisées en l'honneur des hommes et femmes qui ont passé les 70 ans avant leur décès. Dans l'organisation de ces funérailles marquée par les grandes dépenses et les excès de tout genre, tous les membres de la famille sont mis à contribution. Les filles du défunt, plus que tout autre membre, sont au cœur de cette célébration. En effet, c'est l'occasion pour époux de leur témoigner leur amour. Ils marquent ainsi leur participation aux funérailles avec des orchestres de danse « Soo », la boisson locale, le «

tchouk » et des bêtes qui vont de la poule à un bœuf selon les cantons et selon les moyens des donateurs. Les gendres qui ne sont pas forcément des Kabyè, marquent aussi leur participation par leur danse d'origine. La région Kara en décembre et au premier trimestre de l'année devient alors un creuset où se fondent les danses traditionnelles togolaises et d'ailleurs. Ne pas prendre activement part aux funérailles d'un défunt de sa belle-famille devient presque une dette pour le gendre qui la paiera tôt ou tard de gré ou de force.

Le phénomène de la vie chère observé depuis quelques temps n'empêche pas le peuple Kabyè de s'adonner aux excès en cette période. La recherche de popularité, la quête de plus d'estime font que certaines familles mettent de grands moyens. Des restes de nourritures jetés à la poubelle et des boissons non consommées versées par terre abondent et constituent des indices de la réussite des funérailles. Les élèves des villages désertent aussi les cours pour consommer à volonté des nourritures et de la boisson dans les funérailles. C'est le lieu d'appeler les participants à ces cérémonies à plus de modération. L'excès de toutes choses est nuisible et il ne sert à rien de chercher de la popularité dans le gaspillage et colmater difficilement les brèches après cette période de funérailles.

Hubert LENOIR

## Adolescentes et déjà mamans CONTRAINTES OU CHOIX DELIBERE ?

Des bébés portés au dos, des grossesses portées par de frêles colonnes, elles sont de plus en plus nombreuses, ces jeunes filles à peine sorties de l'enfance qui font le douloureux apprentissage de la maternité. Elles sont moins de dix-huit ans.

Même si pour la plupart ces grossesses sont indésirées et souvent le fruit de harcèlements, on note de plus en plus la tendance des jeunes adolescentes à tomber volontairement enceinte. Pour quelques unes d'entre elles, leurs grossesses ont été contractées sans le consentement de leur partenaire, mais de manière volontaire. C'est, disent-elles, une manière de s'assurer de leur fertilité. Pour d'autres encore, le simple fait de voir leurs camarades porter des grossesses et accoucher leur donne envie. C'est le cas par exemple de Brigitte, une élève de 1ère qui a contracté une grossesse après avoir rendu visite à sa camarade Eléonore, élève-mère de la même classe.

Ce qui est encore déplorable est que la plupart de ces jeunes mamans se retrouvent seules face à leur responsabilité. Soit l'auteur de la grossesse dégage des responsabilités, soit c'est aussi un sans-emploi ou un homme en couple. Elles sont donc livrées à elles-mêmes. Pour une grande partie, elles sont abusées par des adultes véreux qui leur promettent monts et merveilles, mais une fois l'acte consommé, ces filles se retrouvent seules.

Finalement, elles sont réduites à une vie de misère. En dehors de cette tendance irréflective, il arrive que certaines jeunes adolescentes, ayant parcouru plus d'un partenaire se retrouvent en état de grossesse en ignorant l'identité du père. Lorsqu'on sait que l'enfant est l'adulte de demain, il est déplorable de constater dans quelles conditions ces enfants sont élevés. Leurs mères n'ayant pas eu le maximum d'expériences elles-mêmes, les descendants en sont malheureusement victimes.

La conscience de tout un chacun est vivement interpellée afin qu'on puisse trouver les voies et moyens pour limiter ce phénomène qui n'augure pas des lendemains meilleurs pour le pays.

Denis Gossou (Stagiaire)

## Mariages professeurs-élèves

# ENVIRON « 80% » DE COUPLES FORMES AU TOGO



« Environ 70% de professeurs ont épousé leurs anciennes élèves en France », déclarait un invité de l'émission « Le monde change » sur Fifi. Ce chiffre qui nous a d'abord fait tiquer nous a emmené à nous intéresser au phénomène au Togo.

A l'heure actuelle, il n'existe aucune statistique officielle mais selon les projections, environ 80% des professeurs ont fondé leur foyer avec leurs élèves et anciennes élèves. En plus de cette projection, les services de planification de l'éducation parlent de 2500 cas de grossesses pour l'année scolaire 2012-2013. Et selon un surveillant de Lycée, une grande partie de ces grossesses est attribuée aux enseignants. Il précise à cet effet : « Chaque année, à la fin des examens, nous dressons les statistiques. Nous constatons alors que beaucoup d'élèves filles enceintes quittent le milieu pour s'installer ailleurs. Nous menons des enquêtes pour connaître leur destination et les auteurs des grossesses. Je peux vous dire que nous découvrons avec beaucoup de surprises que les auteurs sont souvent des enseignants qu'on ne soupçonnerait même pas ». Le phénomène s'est presque légalisé dans les campagnes.

Pour les enseignants, cela se justifie du fait de la proximité avec les élèves ; proximité qui finit par se muer en sentiments quelques fois amoureux, si ce n'est

d'attirance. Un adage dit que « le mouton broute là où il est attaché ». Quoi de plus normale donc si les enseignants se marient avec leurs élèves. Surtout lorsqu'il s'agit d'enseignants célibataires. Pour M. Mensah, professeur de science physique qui lui-même a épousé une de ses élèves, « Lorsqu'on commence ce métier sans être engagé avec une fille, on a toutes les chances d'épouser une élève, étant donné que notre horizon se réduit à l'école. Souvent même, on tombe sur les plus belles, mais en même temps les plus paresseuses ».

Par le passé, c'était même la règle et la polygamie constatée chez les enseignants provenait de cette facilité qu'ils avaient à se marier. Surtout lorsqu'on sait que parfois ce sont les élèves elles-mêmes qui font le premier pas.

Au demeurant, le phénomène existe et on ne peut pas l'empêcher à coup de loi, comme la loi du 10 mars, et d'interdiction. Ce qui serait normal et souhaitable, serait de voir plutôt ces mariages célébrés entre enseignants et anciennes élèves, comme le précise cette statistique française. Cependant, on est plutôt emmené à constater qu'ici, ces mariages qui sont la suite logique d'une grossesse mettent fin aux espoirs d'un meilleur devenir pour ces élèves.

Pablo ZOUËE



*Bonne Année*  
**2014**

Les années se succèdent mais ne se ressemblent pas.  
**TOGO CELLULAIRE** vous remercie pour les quinze  
années de confiance et de fidélité,

avec le ferme engagement d'être encore plus proche  
de vous les années à venir, pour la satisfaction  
de tous sur le réseau Leader.

Pour cette année nouvelle 2014, le Directeur Général  
et l'ensemble de son personnel  
vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, de paix  
et de prospérité. Puisse Dieu, Tout-Puissant, vous bénir  
et vous garder tout au long de cette année.

**La Direction Générale**



**LE LEADER**